



Ciné-Attac21

Rézo-Fêt'Art, 3 rue Blairet Dijon

Lundi 04 Mars 2013 à 19h.

MOUTON 2.0 - La puce à l'oreille

un film d'Antoine Costa et Florian Pourchi

Pour mieux tracer viandes et produits laitiers, et limiter les crises sanitaires, l'Union européenne impose désormais une puce électronique pour les animaux d'élevage. Cette puce « RFID » sera obligatoire pour les chèvres et les moutons d'ici juillet 2013. Les petits éleveurs protestent. Ils voient dans ce marquage du vivant un moyen d'industrialiser toujours plus les pratiques, et lui préfèrent la relocalisation de la production, les circuits courts et le tatouage, infalsifiable. Pendant que scandales et fraudes entachent l'industrie agroalimentaire et ses multiples intermédiaires, ces éleveurs risquent d'être lourdement sanctionnés.



« Gadget high tech » ou localisation de la production ?

« On avance des raisons sanitaires comme celle de retrouver la descendance, relève Jean-Louis Meurot, éleveur de brebis laitières. Mais cette guerre aux microbes se révèle être une guerre au monde vivant, alors que les épidémies relèvent de faits exceptionnels. On conditionne nos vies à des crises épisodiques. » Pour le collectif des éleveurs de la Drôme, « c'est l'intensification des productions, des échanges internationaux et l'industrialisation qui engendrent les risques sanitaires, et non les élevages extensifs ». « C'est la localisation de la production qui améliorera les capacités de suivi et la qualité, et non un gadget high tech ! » lâche une éleveuse.

Vincent Delmas, éleveur et porte-parole de la Confédération paysanne de la Drôme, esquisse un début de réponse : « Aujourd'hui, une boucle électronique, c'est 1 euro pour chacune des 7,5 millions de brebis et chacun des 7,5 millions d'agneaux qui naissent environ chaque année. Je vous laisse faire le calcul... ». Dès 2007, la Commission européenne [estimait](#) dans une note sur les RFID « que le marché européen pourrait passer de 500 millions d'euros en 2006 à 7 milliards d'euros en 2016 ». En 2012, il se serait vendu près de [4 milliards](#) de puces RFID dans le monde, contre 3 milliards en 2011.

En France, plusieurs collectifs contre le puçage électronique des élevages se sont créés, en Ariège, dans la Drôme et dans le Tarn et Garonne. Ils refusent que la conduite de leurs vies et de leurs élevages soit soumise à des systèmes automatisés.



Traçabilité alimentaire : la puce électronique pour les élevages est-elle vraiment la solution ?

« La puce électronique n'est pas un sujet d'élevage, c'est un sujet de société ».

ATTAC 21, 2 rue des Corroyeurs, Maison des Associations boîte S 7 21068 Dijon Cedex

attac21@gmail.com – www.local.attac.org/attac21